

BAREMES DES HONORAIRES TRANSACTION



#1 HABITATIONS*

MANDATS EXCLUSIFS

0 à 50 000 €	Forfait 5 000€ TTC
50 001 € à 100 000 €	9,00% TTC
100 001 € à 200 000 €	6,00% TTC
200 001 € à 400 000 €	5,00% TTC
400 001 € à 600 000 €	4,00% TTC
Plus de 600 001 €	3,00% TTC
Résidences Services	12% TTC

MANDATS SIMPLES

0 à 50 000 €	Forfait 5 000€ TTC
50 001 € à 100 000 €	9,50% TTC
100 001 € à 200 000 €	6,50% TTC
200 001 € à 400 000 €	5,50% TTC
400 001 € à 600 000 €	4,50% TTC
Plus de 600 001 €	3,50% TTC
Résidences Services	12% TTC

#1 STATIONNEMENTS / ANNEXES*

MANDATS EXCLUSIFS

0 à 30 000 €	Forfait 3 000€ TTC
Plus de 30 001 €	10% TTC

MANDATS SIMPLES

0 à 30 000 €	Forfait 3 000€ TTC
Plus de 30 001 €	10% TTC

Valeur à partir du 02/04/2026. Honoraires de négociation, à la charge du Vendeur portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir (TVA à 20% comprise).

Honoraires calculés sur le prix de vente.

Barème additionnel par tranches cumulatives.

***Agences concernées :** Toutes les agences Lamy Paris

EXEMPLE POUR UN MANDAT TRANQUILLITE/FIDELITE : pour un prix de vente de 140.000 €, le montant des honoraires se décompose comme suit :

0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC
50.001 à 100.000 € : 9 % soit : 4.500 € TTC
100.001 à 140.000 € : 6 % soit : 2.400 € TTC
MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 11.900 € TTC

BAREMES DES HONORAIRES TRANSACTION



#2 HABITATIONS*

MANDATS EXCLUSIFS

0 à 50 000 €	Forfait 5 000€ TTC
50 001 € à 100 000 €	9,00% TTC
100 001 € à 150 000 €	6,50% TTC
150 001 € à 200 000 €	5,00% TTC
Plus de 200 001 €	3,80% TTC
Résidences Services	12% TTC

MANDATS SIMPLES

0 à 50 000 €	Forfait 5 000€ TTC
50 001 € à 100 000 €	9,50% TTC
100 001 € à 150 000 €	7,00% TTC
150 001 € à 200 000 €	5,50% TTC
Plus de 200 001 €	4,30% TTC
Résidences Services	12% TTC

#2 STATIONNEMENTS / ANNEXES*

MANDATS EXCLUSIFS

0 à 30 000 €	Forfait 3 000€ TTC
Plus de 30 001 €	10% TTC

MANDATS SIMPLES

0 à 30 00 €	Forfait 3 000€ TTC
Plus de 30 001 €	10% TTC

Valeur à partir du 02/04/2026. Honoraires de négociation, à la charge du Vendeur portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir (TVA à 20% comprise).

Honoraires calculés sur le prix de vente.

Barème additionnel par tranches cumulatives.

***Agences concernées :** Lamy Agen, Lamy Angoulême, Lamy Bayonne, Lamy Bordeaux Tourny, Lamy Bordeaux Victoire, Lamy Dax, Lamy Ile de Ré, Lamy La Rochelle Vieux Port, Lamy Libourne, Lamy Mérignac, Lamy Pau, Lamy Royan, Lamy Saint Palais, Lamy Talence, Lamy Aix La Parade, Lamy Aix Mirabeau, Lamy Alès, Lamy Cagne sur Mer, Lamy Cannes, Lamy Colomiers, Lamy Digne Les Bains, Lamy Gassin, Lamy Grande Motte, Lamy La Fare les Oliviers, Lamy La Foux d'Allos, Lamy Marseille Chave, Lamy Marseille Mauriac, Lamy Montpellier, Lamy Nice, Lamy Nîmes, Lamy Avignon, Lamy Saint Raphael, Lamy Salon de Provence Victor Hugo, Lamy Sète, Lamy Sisteron, Lamy Toulouse Carnot, Lamy Toulouse Saint Michel, Lamy Limoges, Lamy Vieux Boucau, Lamy Saint Pierre d'Oléron

EXEMPLE POUR UN MANDAT TRANQUILLITE/FIDELITE : pour un prix de vente de 140.000 €, le montant des honoraires se décompose comme suit :

0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC

50.001 à 100.000 € : 9 % soit : 4.500 € TTC

100.001 à 140.000 € : 6,5 % soit : 2.600 € TTC

MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 12.100 € TTC

BAREMES DES HONORAIRES TRANSACTION



#3 HABITATIONS*

MANDATS EXCLUSIFS

0 à 50 000 €	Forfait 5 000€ TTC
50 001 € à 100 000 €	6,50% TTC
100 001 € à 150 000 €	4,50% TTC
150 001 € à 200 000 €	4,00% TTC
Plus de 200 001 €	3,80% TTC
Résidences Services	12% TTC

MANDATS SIMPLES

0 à 50 000 €	Forfait 5 000€ TTC
50 001 € à 100 000 €	7,00% TTC
100 001 € à 150 000 €	5,00% TTC
150 001 € à 200 000 €	4,50% TTC
Plus de 200 001 €	4,30% TTC
Résidences Services	12% TTC

#3 STATIONNEMENTS / ANNEXES*

MANDATS EXCLUSIFS

0 à 30 000 €	Forfait 3 000€ TTC
Plus de 30 001 €	10% TTC

MANDATS SIMPLES

0 à 30 000 €	Forfait 3 000€ TTC
Plus de 30 001 €	10% TTC

Valeur à partir du 02/04/2026. Honoraires de négociation, à la charge du Vendeur portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir (TVA à 20% comprise).

Honoraires calculés sur le prix de vente.

Barème additionnel par tranches cumulatives.

***Agences concernées :** Lamy Bourg La Reine, Lamy Bois-Colombes, Lamy Créteil, Lamy Enghien les Bains, Lamy Cergy Le Haut, Lamy Franconville, Lamy Livry Gargan, Lamy Evry, Lamy Massy, Lamy Nogent sur Marne, Lamy Poissy Centre, Lamy Rosny Sous-Bois, Lamy Saint Michel Sur Orge, Lamy St Quentin en Yvelines, Lamy Val d'Europe, Lamy Le Chesnay, Lamy Aix Les Bains, Lamy Annecy, Lamy Chambéry, Lamy Chamonix, Lamy Clermont-Ferrand, Lamy Courchevel La Tania, Lamy Grenoble, Lamy Issoire, Lamy Les Deux Alpes, Lamy Lyon Partdieu, Lamy Lyon Pt du Jour, Lamy Lyon Vitton, Lamy Meylan, Lamy Moutiers, Lamy Thonon, Lamy Villard De Lans, Lamy Villefranche, Lamy Angers Haras, Lamy La Roche sur Yon, Lamy Montargis, Lamy Nantes, Lamy Orléans, Lamy Rennes, Lamy Sables d'Olonne, Lamy Tours, Lamy Vannes, Lamy Auxerre, Lamy Belfort-Montbéliard, Lamy Besançon, Lamy Lons-Le-Saunier, Lamy Dole, Lamy Morez, Lamy Chantilly, Lamy Chalon sur Saône, Lamy Colmar, Lamy Compiègne, Lamy Dijon, Lamy Haguenau, Lamy Metz, Lamy Montbéliard, Lamy Mulhouse, Lamy Nancy, Lamy Reims, Lamy Sélestat, Lamy Saint Clément, Lamy Strasbourg, Lamy Valenciennes, Lamy Vieux Lille Centre, Lamy Villers Sur Mer, Lamy Vesoul, Lamy Cabourg, Lamy Rouen

EXEMPLE POUR UN MANDAT TRANQUILLITE/FIDELITE : pour un prix de vente de 140.000 €,

le montant des honoraires se décompose comme suit :

0 à 50.000 € : forfait soit : 5.000 € TTC

50.001 à 100.000 € : 6,5 % soit : 3.250 € TTC

100.001 à 140.000 € : 4,5 % soit : 1.800 € TTC

MONTANT TOTAL DES HONORAIRES : 10.050 € TTC